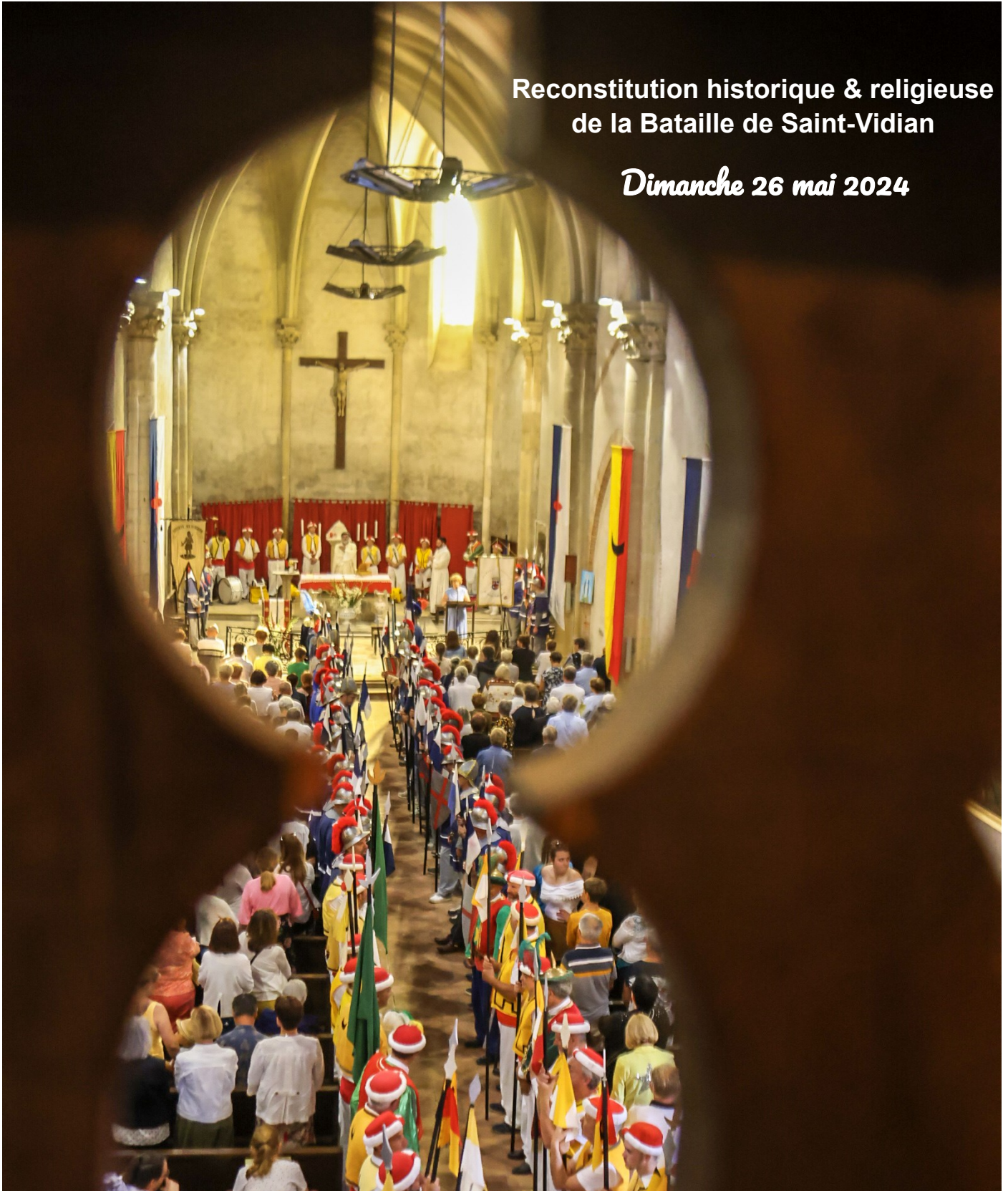


Vivre à martres

Bulletin municipal - Avril 2024

Reconstitution historique & religieuse
de la Bataille de Saint-Vidian

Dimanche 26 mai 2024



SOMMAIRE

Le mot du Maire p.3

Vie municipale

Principales délibérations p.4

Equipe jeune p.4

Travaux

Aménagements divers p.5

Espaces verts et fleurissement p.5

Budget communal p. 6&7**Petites Villes de Demain**

Aménagements cyclables p.8

Opération façades p.9

Nos séniors

La vie à l'EHPAD St Vidian p.10

Dispositif de répit p.10

C'est nouveau

Nouveaux commerçants p.11

Infos et alertes du SDEHG p.11

Métiers d'art

Salon des Arts et du Feu p.12

Nouvelles associations p.12

Musée de la faïence p.13

Patrimoine

Parcours patrimoine p.14

Fête de l'écotourisme p.14

La nuit des églises p.14

Label

Village étape p.15

Culture

Le Grand presbytère p.16

Angonia p.17

La médiathèque p.18

École Jean de la Fontaine

Maternelle p.20

La recette du chef p.20

Élémentaire p.21

Tranches de vie

Portrait de martraise p.22

État civil p.23

Infos mairie p.23

**Commémoration du 19 mars 1962**

Le mardi 19 mars, Monsieur le Maire, le Conseil municipal et l'Association Républicaine des Anciens Combattants se sont recueillis en hommage à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc, en déposant deux gerbes devant notre Monument aux morts.

L'Association des Anciens Combattants a souhaité installer une plaque commémorative dans notre village, la Municipalité a, sans hésiter, accédé à cette demande, soucieuse d'honorer la mémoire des combattants. Le square de l'avenue des Pyrénées est ainsi devenu, ce samedi 23 mars 2024, le *square du 19 mars 1962*.

"Pour tous les conflits, c'est l'anniversaire du cessez le feu officiel qui est retenu. Il ne s'agit pas de commémorer une victoire ou une défaite. C'est une journée d'hommage aux morts, **ici un lieu d'hommage aux morts, aux victimes, aux familles.**



23 mars 2024 - Dévoilement de la plaque du square du 19 mars 1962

Ce square, Martres-Tolosane le dédie aux jeunes gens dont certains ont fait le sacrifice de leur vie, dont tous ont laissé une part de leur jeunesse, de leur vitalité, de leur espérance, parfois de leurs illusions dans ces combats terribles. C'est pour ces raisons que nous inscrivons aujourd'hui cette date du 19 mars 1962 dans le patrimoine de notre village ; cette plaque du souvenir est en faïence de Martres, réalisée par la faïencière Pascale CABARE et financée par l'Association Républicaine des Anciens Combattants. Merci à eux.

Ce square représente dorénavant le souvenir de la guerre d'Algérie et nous rappelle qu'entre les hommes, entre les peuples, la seule conquête qui vaille est celle de la Paix."



Chères martraises, Chers Martrais,

Ce bulletin municipal est dédié principalement à la présentation du budget communal voté en avril mais également, comme à chaque fois, c'est un plaisir de vous présenter les actions menées par la commune et par les forces vives de Martres-Tolosane.

Le budget 2024 a été adopté par le Conseil municipal du 10 avril dernier, ce fut encore un exercice complexe compte tenu du contexte économique que nous connaissons tous.

La préparation du budget municipal représente une tâche importante qui est faite avec beaucoup de rigueur, tant par l'administration que par le conseil municipal. En effet, c'est une responsabilité que nous prenons tous très au sérieux, puisque nous sommes bien au fait qu'au-delà des chiffres, le budget de notre commune a des impacts directs dans votre quotidien, que ce soit au niveau de votre propre budget ou des services que vous recevez. Ainsi, préparer un budget devient un important exercice de priorisation. Vous en savez quelque chose lorsque vous faites le vôtre à la maison : budgéter, c'est faire des choix. C'est aussi prioriser en fonction des ressources disponibles. Cette priorisation et ces choix sont d'autant plus importants dans un contexte économique plus difficile comme nous le connaissons actuellement.

En effet, avec l'inflation qui tarde à diminuer et les taux d'intérêt élevés, peu de gens peuvent prétendre être épargnés par la conjoncture. C'est également le cas pour les municipalités. Ainsi, avec la forte augmentation du coût des contrats de services, de l'énergie et des taux d'intérêt, la préparation du budget 2024 représentait un véritable numéro d'équilibriste pour l'ensemble des municipalités. Martres-Tolosane n'y fait évidemment pas exception.

Dans la préparation de ce budget 2024, nous avons donc redoublé d'efforts et retourné toutes les pierres pour voir ce qui pouvait être fait pour limiter l'impact de ces hausses. Toutefois, il va sans dire qu'un ajustement s'avérait nécessaire pour maintenir la qualité des services municipaux, poursuivre nos investissements et maintenir un milieu dynamique qui répond aux besoins de toutes et de tous.

Dans un contexte économique plus difficile, les gens ont besoin d'avoir accès à des activités qui permettent de se divertir à faible coût. C'est dans ce contexte que **le conseil municipal maintient son soutien aux associations** en leur octroyant 100000 € de subvention, la mise à disposition d'équipements communaux, le soutien logistique des services communaux... ainsi, une offre d'activités et d'événements attrayants pour les familles est proposée.

Nos événements phares sont de retour ce printemps : Le carnaval, les expositions de Grand presbytère et du musée de la Faïence, la foire de printemps, les spectacles Angonia, les rendez-vous à l'Epicentre, les rencontres sportives... De plus, ces événements d'envergure attirent des gens de l'extérieur et contribuent à la vitalité économique de nos commerçants, donc au dynamisme de notre ville.

Nous vous attendons nombreux pour notre rendez-vous traditionnel et précieux des **Fêtes de la Trinité**, les 24, 25 et 26 mai. La Team Martraise propose un programme riche et diversifié pour tous les publics. L'association de Saint-Vidian procèdera à la reconstitution historique et religieuse de la bataille de Saint-Vidian le dimanche 26 mai.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous rappelle notre dévouement et notre disponibilité pour répondre à toutes vos questions.

*Fidèlement,
Loïc Gojard*

Conseil municipal

Séance du 31 janvier 2024

- ◆ Convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique pour l'école élémentaire
- ◆ Projet de maison de santé pluridisciplinaire : accompagnement au développement d'une structure d'exercice coordonné par l'association Fecop
- ◆ Travaux du SDEHG : installations d'ombrières photovoltaïques sur les parkings, du groupe scolaire et du personnel de l'EHPAD
- ◆ Via Garona : modification de l'itinéraire GR861

Séance du 7 mars 2024

- ◆ Convention de partenariat avec la Région Occitanie, relative à l'organisation de l'accompagnement du transport scolaire des enfants de maternelle
- ◆ Demande de subvention au Conseil départemental de Haute-Garonne pour la mise en conformité des bâtiments publics
- ◆ Réponse à l'appel à projet de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), « Été culturel en Occitanie »
- ◆ Candidature au 7ème appel à projet de l'État : Fonds de mobilités actives - aménagements cyclables

Séance du 10 avril 2024

- ◆ Vote du budget communal 2024
- ◆ Vote des taux d'imposition des taxes directes locales
- ◆ Subventions attribuées aux associations
- ◆ Tarification sociale des cantines : renouvellement de la convention avec l'État
- ◆ Tranche III Angonia : Aménagement scénique, son et lumière de l'espace culturel, demande de subvention au Conseil départemental de Haute-Garonne
- ◆ École : demande de subvention au Conseil départemental de Haute-Garonne pour les travaux sur les bâtiments scolaires
- ◆ Soutien au projet CarboClearTech développé par le groupe Holcim sur le site de Martres-Tolosane
- ◆ Inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée du Sentier Nature de Martres-Tolosane

Prochain Conseil municipal le mercredi 15 mai 2024

Retrouvez toutes les délibérations sur www.mairie-martres-tolosane/Conseilmunicipal

TU AS ENTRE 11 et 17 ANS ?
Tu veux toi aussi t'investir pour ton village ?

Si tu souhaites participer activement à la vie de ta commune, rejoins nous !

Nous créons une équipe de jeunes. Si tu veux faire bouger Martres-Tolosane, si tu veux devenir acteur de ton village, alors c'est pour toi ! Il s'agit d'échanger, de prendre des responsabilités, de s'éveiller à la citoyenneté et de participer au dynamisme et à l'évolution de la commune.

Tu pourras t'exprimer sur des thématiques qui te tiennent à cœur en vue de construire des projets et de mettre en place des actions en faveur de la jeunesse mais également à destination de l'ensemble de tes concitoyens.

Si ce projet t'intéresse, dépose tes coordonnées à l'accueil de la mairie ou par mail contact@mairie-martres-tolosane.fr



Réhabilitation des toilettes publiques de la place de la Trinité



Le bâtiment et les installations ont été remis en état et en service. Ils seront accessibles en continu et permettront aux visiteurs d'y avoir accès lors de leur promenade au centre du village.



Nouveaux aménagements routiers au quartier La Rivière



- marquages au sol
- panneaux piétons
- Barrières de sécurité



Les aménagements nécessaires à la mise en sécurité du quartier ont été installés en ce début d'année. Ainsi, l'accès aux commerces, aux abribus et aux résidences sont facilités et sécurisés.

Installation de tables de pique-nique

- Lotissement du Parc
- Espaces verts de la rue St Roch



Aménagement des squares

- Square Scherb
- Square du 19 mars 1962



LES COMPOSTEURS PUBLICS

Les composteurs collectifs installés en janvier au square Scherb, au lotissement du Parc et près du cimetière fonctionnent bien et nous tenons à vous en remercier. Ce geste éco-citoyen et la bienveillance de nos agents pour compléter les apports végétaux permet d'améliorer notre environnement, **continuons ainsi !**

De nombreux travaux ont été réalisés, notamment au niveau des espaces verts en cette saison. Les aménagements paysagers nous valent encore une fois une récompense au concours des villes et villages fleuris de la Haute-Garonne

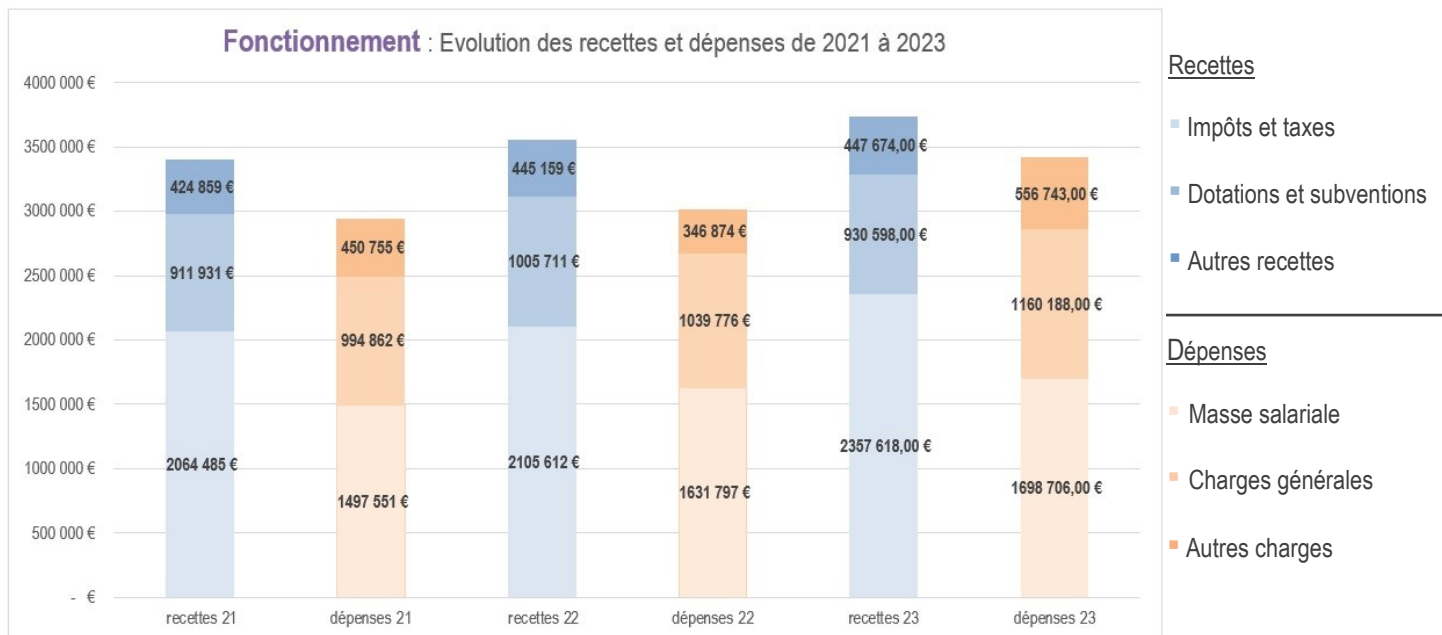
Grand Prix de la Haute-Garonne



Les 3 conseils de notre jardinier



- 1 Être attentif à la gestion de l'eau : Récupérer l'eau de pluie, pailler les plantations et utiliser du compost, mettre en place des goutte-à-goutte
- 2 Préparer les désherbants naturels (feuilles d'orties par exemple)
- 3 Planter les semis de tomate et les protéger avec des œillets entre chaque pied



L'augmentation du coût de l'énergie, des matières premières pour la restauration scolaire et de façon générale, l'inflation sur tous les produits nécessaires à notre quotidien a grevé notre budget de fonctionnement. La commune s'est trouvée dans la même situation que tous les foyers et a vu son pouvoir d'achat diminué. De plus, la masse salariale a été légèrement augmentée par la mise en place du régime indemnitaire (obligation réglementaire), la revalorisation des salaires des agents et le recrutement de contractuels venus remplacer nos agents absents. Les dotations de l'Etat, restées stables, n'ont pas compensées les hausses constatées.



ÉCOLE

Le groupe scolaire Jean de la Fontaine a vu sa charpente réparée, l'assurance ayant remboursé la majorité des dépenses liées aux travaux. Le diagnostic mené sur les autres parties du bâtiment a permis de programmer quelques travaux préventifs. Les élèves ont bénéficié de sorties scolaires (Peyragudes, Mauvezin, le village gaulois, les forges de Pyrène, visite au collège de Cazères...) et de manifestations culturelles programmées au Grand presbytère, par la bibliothèque ou par Angonia. Tout est mis en œuvre avec la communauté éducative pour accompagner nos enfants dans leurs apprentissages et dans leur émancipation. Le coût par élève a été recalculé de façon à prendre en compte le temps des agents du service culturel communal mis à disposition des activités scolaires et s'approche de 900€ par enfant et par an.



CADRE DE VIE - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE PUBLIC

Les travaux du Jardin Jean Courtade ont été réceptionnés, ainsi que ceux de **la Place du Général de Gaulle**. Les bancs publics installés accueillent déjà de nombreuses personnes pour un pique-nique ou un temps de repos au soleil. Les enfants à vélos ou trottinettes apprécient la place pour y développer des figures ou prévoir des ralliements avant de belles balades.

La zone de loisirs de St Vidian, affectée par les intempéries de janvier 2022, a été déblayée. Après un parcours administratif d'autorisation (loi sur l'eau et autorisation de travaux dans le lit du fleuve), l'entreprise Naudin a enlevé le sable et l'a déposé sur les plages de galets afin que la Garonne récupère ses alluvions petit à petit. Les pêcheurs et les familles ont retrouvé un espace privilégié pour des piques niques et des temps de loisirs. L'aménagement et l'entretien continuent sur 2024.

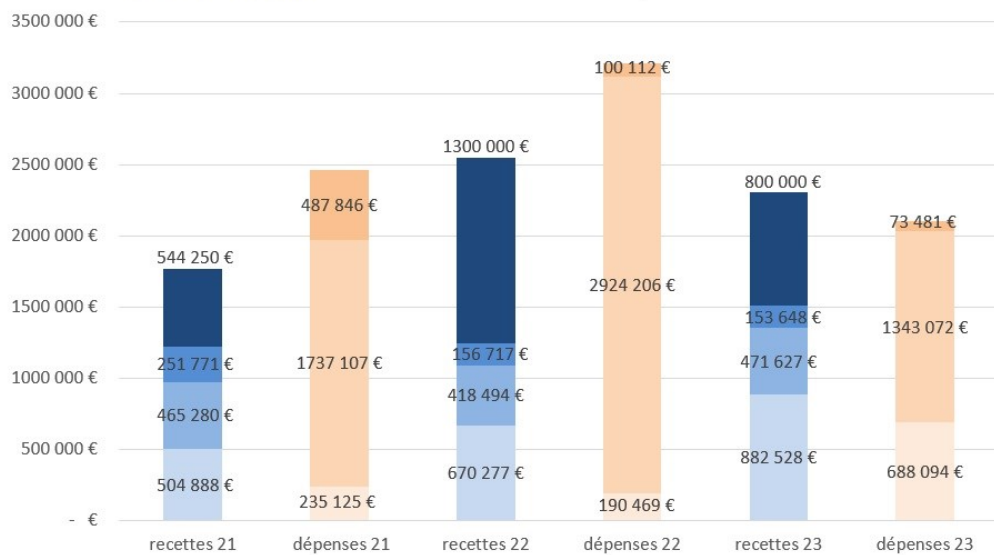
En 2023, **la Rue du Pagès** a été complètement réhabilitée ; sécurité et esthétique ont guidé ce projet. L'aire de camping cars reçoit, depuis juillet 2023, ses nouveaux touristes. Tous les usagers et résidents sont satisfaits des aménagements.

Les études concernant le **projet de réhabilitation de la gare**, mené par la Région Occitanie, continuent. La commune est chargée de l'aménagement du parvis et de la création de voies douces à usage partagé entre piétons et vélos. Après finalisation d'un schéma cyclable communal en 2023, la matérialisation et la signalisation d'itinéraires vélos débiteront en 2024 sur certaines voies de la commune.

La rénovation de l'éclairage public, bien avancée en 2013, s'achève en 2024. Son extinction en 2023 a reçu un assentiment unanime des habitants.

Concernant **la vie des agents à la mairie**, leur travail est facilité par l'installation de serveurs virtuels et permet à certains de bénéficier du télétravail, limitant ainsi leurs déplacements.

Investissement : Évolution des recettes et dépense de 2021 à 2023

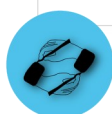


Recettes

- Emprunt
- Autofinancement
- Remboursement des avances
- Autres recettes

Dépenses

- Annuité de la dette (capital)
- Opérations
- Autres dépenses



MÉTIERS D'ART & PATRIMOINE

2023 a vu l'ouverture de Terres d'Avenir, atelier partagé pour céramistes. Le rez-de-chaussée de l'Office de Tourisme a été réaménagé pour valoriser les artistes et artisans d'art de Martres-Tolosane.

Le public enthousiaste a répondu présent et l'aventure s'est poursuivie sur la 22^{ème} édition du Salon des Arts et du feu avec la présence de la manufacture royale de Meissen.

Notre partenariat avec la ville de Pézenas se poursuit, les artisans d'art de Martres, notamment nos faïences sont chaque année exposées à la Maison des Métiers d'Art ; les artisans d'art de Pézenas sont accueillis sur le Salon des Arts et du Feu.

La commune a été récompensée par l'obtention de nouveaux labels, participant ainsi à une meilleure visibilité : **communes haltes sur les Chemins de Compostelle, Ville et village fleuri, Petites Cités de caractère**. Nous avons candidaté au label Village Etape, et nous souhaitons avoir une réponse favorable d'ici l'été 2024.



CULTURE POUR TOUS

La programmation culturelle « Hors les murs » d'Angonia a présenté 46 rendez-vous pour tous les publics et a touché 2600 spectateurs. Le bâtiment sera livré d'ici octobre 2024...quelques surprises sont prévues. La programmation culturelle pourra alors être amplement déployée et les spectateurs fidèles seront au rendez-vous.

La médiathèque municipale continue à ravir petits et grands par le large choix d'ouvrages (livres, audios et vidéos). La gratuité décidée en janvier 2023 a permis de conquérir des lecteurs supplémentaires. Les actions menées en partenariat avec Angonia et le Grand Presbytère sont toujours des moments bien fréquentés par les mairies.

L'équipe du Grand Presbytère a programmé 4 expositions en 2023 et la fréquentation a frôlé les 8000 visiteurs. L'année 2024 augure le même nombre de rencontres et la qualité des expositions ne cessent de progresser.

Le vote du Compte Administratif 2023 et du Budget Primitif 2024 mettent en lumière quelques chiffres :

LES RÉSULTATS

Excédent 2023 : + 320 252 €

Excédent cumulé : + 1 607 498 €

Redistribué sur budget 2024



Fonctionnement

+ 1 207 498 €

Investissement

+ 400 000.00 €

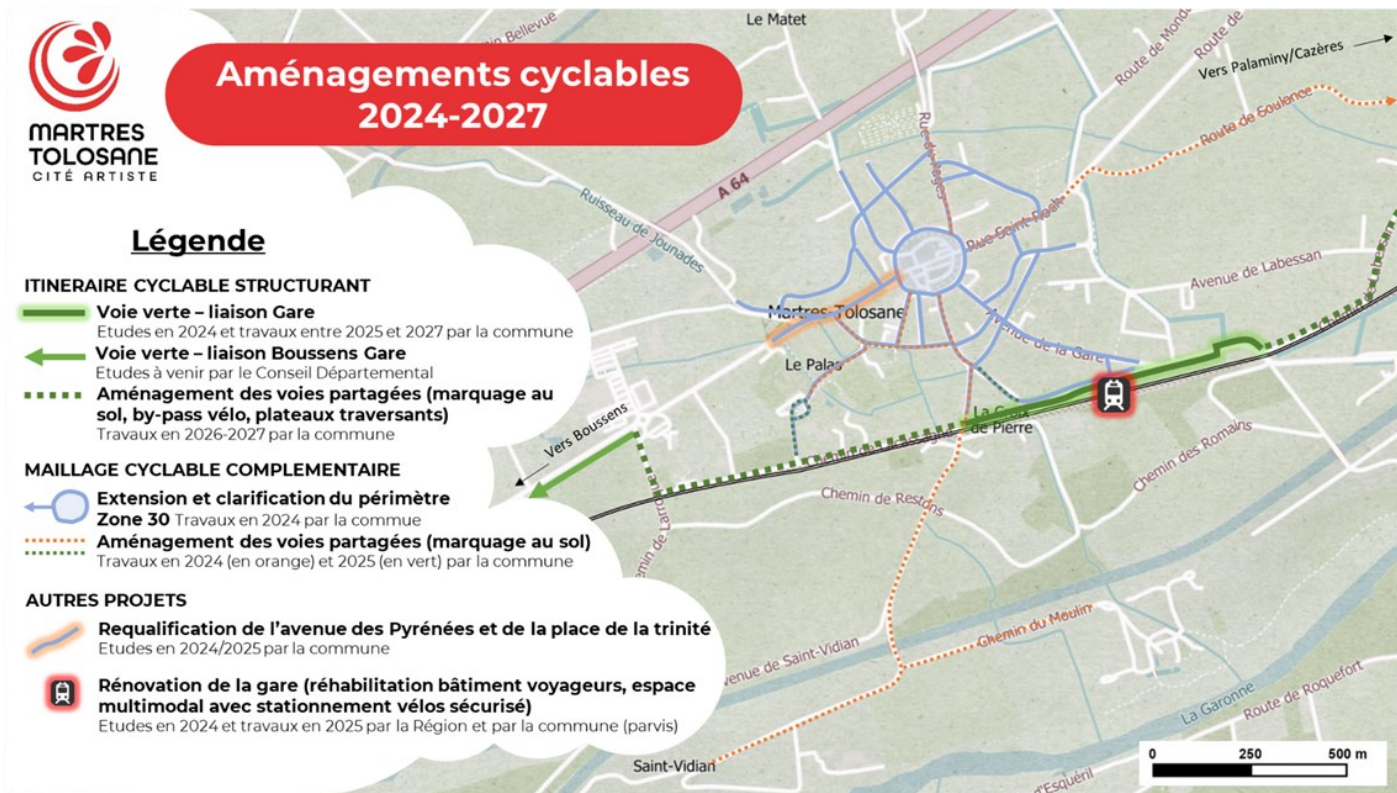


TAUX D'IMPOSITION

	Taux 2021	Taux 2022	Taux 2023	Taux 2024
Taxe foncière (bâti)	37.84%	38.03%	38.60%	39.17%
Taxe foncière (non bâti)	110.93%	111.49%	113.16%	114.83%
Taxe d'habitation (résidences secondaires)			11.90%	12.07%

MOBILITÉ : des aménagements à venir en faveur du vélo

Dans la continuité du schéma directeur cyclable du Pays Sud Toulousain, la commune a travaillé en 2023 sur un schéma d'aménagement des itinéraires cyclables sur son territoire avec le soutien financier du programme AVELO2 de l'ADEME.



Le plan ci-dessus reprend les aménagements inscrits au **programme pluriannuel d'investissements Vélo sur la période 2024-2027** voté le 7 mars dernier en conseil municipal. Il est ainsi prévu de :

créer une voie verte de 780 mètres de long entre le chemin Lacassagne et le chemin des Bourgaux.

Ce projet s'inscrit dans un itinéraire structurant reliant les communes de Boussons, Martres-Tolosane, Palaminy et Cazères. Cette liaison permet d'améliorer les déplacements quotidiens entre les quartiers résidentiels, la gare, les principaux équipements publics (école, EHPAD, équipements sportifs) et la zone commerciale.

Une première étude d'avant-projet a été réalisée début 2024. Celle-ci a été présentée aux gestionnaires de réseaux (eau, électricité, assainissement, gaz, routes, chemin de fer...). Elle fera ensuite l'objet d'une présentation à la population. Elle sera poursuivie sur l'année 2024 par des études de maîtrise d'œuvre.

Ce projet est complémentaire à la réhabilitation de la gare de Martres-Tolosane par la Région Occitanie (rénovation du bâtiment voyageurs et aménagement d'un espace multimodal) et la commune (aménagement du parvis). Les travaux d'aménagement devraient intervenir sur plusieurs exercices permettant d'optimiser les subventions demandées auprès des partenaires institutionnels (Europe, Etat, Région, Département).

▪ Améliorer la lisibilité de la zone 30

Une zone 30 existe déjà sur l'ensemble du cœur de bourg. Afin d'améliorer la compréhension par les usagers, il s'agit de mieux signaler les entrées et sorties de zone 30, de revoir le périmètre pour plus de cohérence en tenant compte des aménagements récents (rue du Pagès) et à venir (avenue des Pyrénées) et de rappeler régulièrement sur la chaussée par du marquage au sol la limitation de vitesse.

Les aménagements seront réalisés dans le courant de l'année 2024.





Le saviez-vous ?

Dans une zone 30, toutes les rues à sens unique sont considérées comme un double-sens cyclable, sauf dérogation. Les cyclistes sont donc autorisés à emprunter ces axes à contre-sens. La vigilance de tous les usagers, automobilistes et cyclistes, est donc de mise pour garantir la sécurité de tous. La présence des vélos est indiquée par une flèche vélo (photo ci-contre).

▪ Signaler la présence des vélos sur la voirie

Des aménagements plus « légers » sont également prévus afin d'être réalisés plus rapidement. Ainsi, du marquage au sol est prévu sur certaines voies principales en cœur de bourg situées en zone 30 et certaines voies secondaires des faubourgs ou hors d'agglomération. Celui-ci doit permettre de signaler la présence des vélos sur la chaussée, d'appeler à la vigilance et à un meilleur partage de la chaussée. Il prendra la forme de chevrons vélos lorsque le vélo circule sur chaussée dans le sens de circulation automobile, ou de flèches vélos lorsqu'il s'agit d'un double sens cyclable.

Les aménagements seront réalisés progressivement entre 2024 et 2027 sur les axes suivants : rue St-Roch, route de Soulançé, rue du Pagès, rue du Portail, avenue de St-Vidian, chemin du Moulin, rue du Stade, avenue François Mitterrand.



OPERATION FACADES : une aide pour rénover votre façade

Dans le cadre d'une opération expérimentale menée avec le soutien de la Région Occitanie sur la période 2023-2024, la commune a lancé un programme d'aides aux propriétaires souhaitant rénover leur façade dans le respect des préconisations architecturales liées à la préservation du patrimoine.

La circulade, le boulevard circulaire et les rues intérieures sont concernés par ces aides pouvant aller jusqu'à 50%.

Pour tout projet, un architecte-conseil est mandaté par la mairie pour suivre la démarche et apporter son expertise.

Plus d'informations dans le règlement d'attribution des aides de l'Opération Facades sur internet

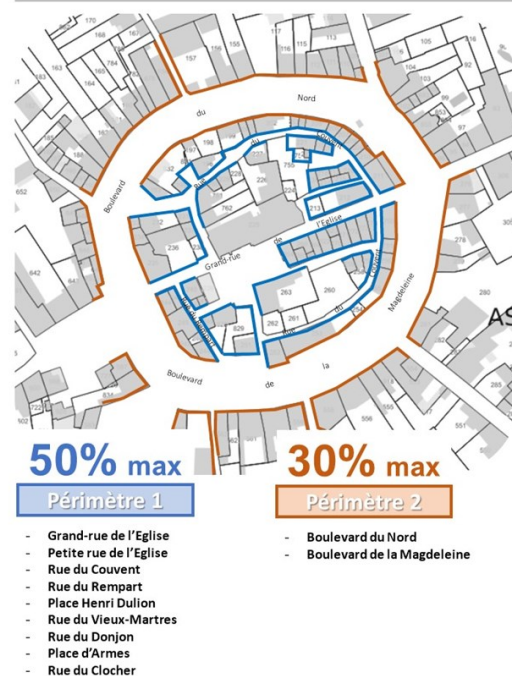
<https://mairie-martres-tolosane.fr/patrimoine/operation-facades-2023-2024/>

Si vous êtes concernés et intéressés par ce programme, vous pouvez prendre contact auprès de Laurent Sainrau :

Par courriel : l.sainrau@cc-coeurdegaronne.fr

Par téléphone : 06 47 80 30 96

2 périmètres d'intervention avec des niveaux d'aide distincts



Cette opération est lancée avec la participation financière de la Région Occitanie dans le cadre du contrat Bourg-Centre 2023-2028 et la participation technique de l'Unité départementale de l'architecture et du patrimoine de la Haute-Garonne (UDAP 31) et du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Haute-Garonne (CAUE 31).



La vie à l'EHPAD Saint-Vidian

L'Association des Aînés de Saint-Vidian, présidée par Véronique Pauvert, animatrice également de la Maison de retraite avait un projet au sein de l'Ehpad qui se nomme « **Nos délices** ».

Il consiste à installer un îlot mobile de cuisine au centre du hall de la maison de retraite avec des rangements, des commodités, tout en respectant les normes de sécurité. Ce qui permettrait à notre animatrice, Véronique, de mettre en œuvre toutes les semaines un délice sucré ou salé, en collaboration avec notre cheffe de cuisine Céline, Laurence, notre diététicienne et les résidents. Il ne manque une seule chose pour mener à bien ce projet : son financement !

La **caisse locale du Crédit Agricole de Cazères** a choisi de financer ce projet. Ainsi Mme Micheline Lemarchand, Présidente de la caisse locale, Mme Deluc et M. Sudérie du Crédit Agricole de Cazères, ont remis à l'association un chèque de 1000€.

« Un grand merci ! Cela alimentera encore plus l'envie de cuisiner, de partager et de nous lécher les babines ! »

Mmes Lemarchand, Deluc et M. Sudérie du Crédit Agricole de Cazères sont venus à la maison de retraite remettre ce chèque.



L'Association des commerçants de Martres-Tolosane, **la MACA**, cessant son activité, a fait don de 600€ à l'association de Saint-Vidian, qui permettront également d'offrir des moments de gourmandises et d'escapades aux résidents de l'Ehpad. Merci pour eux !

NEW

Vous aidez un proche ? Vous avez besoin de répit ? Accordez-vous un moment pour vous !

Votre quotidien d'aidant est souvent difficile car votre rythme de vie est dicté par l'accompagnement de votre proche aidé. Beaucoup d'aidants ont des difficultés à s'accorder du temps pour eux, juste pour pouvoir souffler et se ressourcer. Il est essentiel de prendre soin de soi pour continuer à prendre soin de l'autre.

La Communauté de communes Cœur de Garonne met en place à partir de septembre 2024, un dispositif de répit itinérant.

Lors de cet **accueil non médicalisé et sécurisé**, des **activités variées et adaptées** seront proposées à votre proche aidé atteint d'une maladie neuro-évolutive en respectant ses envies et ses possibilités.

Exemples d'activités : Atelier cuisine, Quiz musical, Activités créatives et manuelles, Jeux de société, Lecture et échanges, Composition florale, Intervenants extérieurs (art-thérapie, médiation animale, danse ...)

Cet accueil sera animé par un professionnel et une équipe de bénévoles.

Un renseignement ? Une inscription ? Comment bénéficier de ce dispositif ?

Contactez le service Prévention Séniors au 05 61 91 94 96 / 06 14 80 15 33

ou par mail à prevention.seniors@cc-coeurdegaronne.fr



DISPOSITIF DE REPIT : Appel à bénévoles !

Vous avez du temps à mettre à profit ? vous avez des compétences particulières ?

Devenez bénévole le lundi et/ou le vendredi après-midi afin de soulager les aidants familiaux et accueillir leurs proches aidés.

Contact : Izabel JEGAT 06 14 80 15 33

Commerçants & Artisans



Depuis le mois de février, Madame Mpongo vous accueille dans sa boutique dédiée aux produits alimentaires exotiques et vos cosmétiques préférés.

78 avenue des Pyrénées - Galerie marchande de Super U

Ouvert les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 10h à 12h30 et de 14h à 19h,
les mercredis de 15h à 19h et les samedis *non-stop* de 10h à 19h



Mauvaise Graine tatouage - Salon de tatouage

2 artistes > Mauvaise Graine et Fripouille.

10 avenue de la Gare

Ouvert du lundi au samedi de 10h à 17h

 Mauvaise Graine Tatouage

Contacts via le site internet : mgftattoo.com



LES INFORMATIONS ET ALERTES DU SYNDICAT DES EAUX BAROUSSE COMMINGES SAVE SONT SUR PANNEAUPOCKET

SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

- 1 Téléchargez gratuitement l'application sur AppStore  PlayStore  ou AppGallery  ou en flashant le QR code ci-dessous.
- 2 Recherchez le nom de votre commune suivi de "SEBCS / SPL EBCS - Syndicat des Eaux Barousse Comminges Save"
- 3 Cliquez sur le  pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur app.panneaupocket.com

BONNE UTILISATION !



SALON DES ARTS ET DU FEU

Les 1^{er}, 2 et 3 novembre 2024, nous accueillerons les artisans d'art du 23^{ème} Salon des Arts et du Feu.

Cette année, notre invité d'honneur est le designer français, **Christian GHION**, qui occupe une place importante dans le paysage du design français et international.

Il a signé des créations pour des éditeurs de renom tels que Cappellini, Driade, Daum, Salviati, Sawaya & Moroni ou encore XO. Il a également travaillé pour Lanvin, Yves Saint Laurent, Dior ou Guerlain, plus récemment Roche Bobois, Ligne Roset et La-giole... Pour faire plus ample connaissance : consultez la page qui lui est consacrée sur le site du Salon

<https://salondesartsetdufeu.fr/l-invite-de-ledition-2024/>

Sa page Instagram : [christianghion](#)



ÉDITION 2024
1er, 2 & 3 Novembre

Invité d'honneur
Christian GHION
Designer français



Le comité de sélection du Salon

Après avoir reçu près de 200 candidatures en 2 mois, **le comité de sélection** s'est réuni début avril pour sélectionner une centaine d'exposants. Le comité est composé d'élus municipaux, d'agents de la commune et de professionnels des métiers d'art.

La sélection est toujours plus difficile aux vues de la qualité des œuvres présentées, dans un souci de toujours proposer un taux de renouvellement des artisans d'art, équilibrer le nombre de céramistes avec les autres métiers (bijoux, verre, métal et divers).

A la fin du mois d'avril, le **comité de sélection des jeunes créateurs** s'est réuni et a sélectionné parmi 30 candidatures, 6 jeunes artistes qui pourront exposer dans l'espace dédié et parrainé par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat d'Occitanie.



CRÉATION DE DEUX ASSOCIATIONS

► Argiles en Occitanie

La Salon des Arts et du Feu a permis depuis 23 ans d'établir des liens entre céramistes de la Région, mais également contribuer aux échanges entre faïenciers et autres céramistes. L'association **Argiles en Occitanie** est née de ces rencontres, des céramistes ont souhaité s'associer pour construire un projet collectif et proposer une vision commune : **la valorisation culturelle des métiers de la terre**. Plusieurs objectifs sont mis en avant par l'association :

- promouvoir les métiers de la céramique en Occitanie,
- favoriser la solidarité et l'entraide entre les membres de l'association,
- développer l'information par la fourniture de documents en rapport avec les buts de l'association,
- stimuler la créativité et dynamiser les différentes productions,
- organiser des rencontres, des expositions et des événements,
- sensibiliser sur les enjeux environnementaux liés aux métiers de la céramique,
- transmettre les savoir-faire.

Pour cette année 2024, l'association propose un **1^{er} marché des potiers les 8 et 9 juin 2024**. Une trentaine de céramistes et potiers de toute la France ont répondu à l'appel de leurs pairs. Les céramistes animeront le cœur de ville.

Au programme : Démonstration de tournage par Jacques Trouis et atelier enfants animé par Sandrine Sueres.



► Les Amis de la Faïence et des Métiers

Depuis la Loi NOTRe, portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, en 2018, les offices de tourisme de Martres-Tolosane, Cazères et Rieumes ont fusionné en l'office de tourisme intercommunal Cœur de Garonne. L'office de tourisme de Martres (associatif à l'époque) a donc été mis en sommeil.

En 2024, l'association a été modifiée auprès de la Préfecture pour devenir l'association des « **Amis de la Faïence et des Métiers d'Art** », qui sont des transmetteurs de la culture faïencière et des métiers d'art qui partagent des rôles et des valeurs communes : **protéger, défendre, accroître, faire connaître et aimer un patrimoine local unique qui est le bien de tous**.

Les membres du bureau :
Président • Fabien Farines
Trésorier • Bernard Argain
Secrétaire • Françoise Farines
Secrétaire adjointe • Maïté Vidale

Si vous souhaitez devenir membre de cette association et œuvrer en faveur de la faïence et des métiers d'art à Martres-Tolosane, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

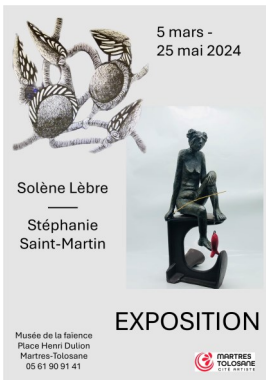
MUSÉE DE LA FAÏENCE

Si vous ne connaissez pas encore le Musée de la faïence (anciennement Centre d'interprétation du patrimoine martrais) situé place Henri Dulion dans le même bâtiment que l'office de tourisme, nous vous invitons à aller découvrir cet espace exceptionnel ! **L'entrée est gratuite et la visite libre.**

Les expositions temporaires 2024 :

Expositions au Musée de la faïence – salle d'exposition temporaire du 2^{ème} étage
Entrée libre du mardi au vendredi 9h30-12h30 / 14h30-17h et le samedi 14h30-17h.

- Céramiques de Solène Lèbre et peintures de Stéphanie Saint-Martin • du 5 mars au 25 mai 2024



Solène Lèbre - sculptrice sur terre

Solène Lèbre, fille d'agriculteur s'est tout naturellement tournée vers la terre pour s'exprimer.

Elle aime avant tout représenter des personnages en mouvements, des personnages suspendus ou posés sur des cerceaux. Son style assez varié se retrouve principalement dans sa patine qui confère à ses statues en terre l'illusion d'une autre matière.

Stéphanie Saint-Martin

Son travail est le reflet de ses impressions à travers un environnement d'images, d'ambiances, de personnages et de bestioles qui passent à travers elle, les formes se mélangeant spontanément.

Elle aime décliner des séries ou, en changeant de support, varier les volumes, exploiter la profondeur... Elle est en recherche de modes de représentations de ses impressions, de son empreinte, de son monde imaginaire à travers un langage plastique qui lui est propre. Laissant ses émotions s'exprimer librement elle raconte des histoires qui s'inventent elles-mêmes.

- Aquarelles de Daniel Diaz et sculptures de Christine Chevillard • du 4 juin au 21 septembre



Daniel Diaz - peintre

Daniel Diaz a débuté l'aquarelle en prenant des cours du soir à l'école des Beaux-Arts de Toulouse et surtout grâce à un professeur de talent et ami, Rémy Peyranne. Sa profession d'architecte-urbaniste le pousse à représenter davantage le bâti et le paysage existant, ce qui n'empêche pas le besoin, parfois, de "délirer" en créant des personnages imaginaires.

Christine Chevillard sculptrice - plasticienne :

C'est dans un milieu dénué de noblesse qu'elle puise en partie son inspiration, qu'elle cherche à transcender ces substances du dérisoire comme les bois flottés, vert poli, coquillages, végétaux secs mais aussi ferrailles rouillées récoltées au hasard de balades, tous ces constituants, ravinés par le temps l'inspirent et l'invitent à la création par leurs aspects et leurs textures.

Elle aime aussi associer mosaïque et céramique, ajouter des collages pour donner plus d'intensité à l'œuvre.

- « Du pot au plat » expo itinérantes de l'Association Française des Cités de la Céramique (AFCC) en octobre et novembre

Les projets d'aménagement 2024 :

Après avoir réhabilité le rez-de-chaussée en espace « artisans d'art et artistes de Martres » en 2023, la commune souhaite revoir la scénographie du 1^{er} étage avant la saison estivale pour proposer des nouveautés aux visiteurs et mettre en avant les acquisitions de faïences de la Mairie.

Les nouveautés côté réseaux sociaux :

Si vous souhaitez rester informés des actualités du Musée de la faïence, abonnez-vous aux réseaux sociaux créés en mars



Musée de la faïence de Martres-Tolosane



musee.faience.Martres.Tolosane

Martres-Tolosane s'expose à Pezenas

Les pièces des artisans d'art de Martres sont exposées à la Maison des Métiers d'Art de Pézenas à l'occasion de la 3^{ème} édition de « Martres Tolosane s'expose à Pézenas », avec une thématique « à l'oiseau » pour cette année 2024.

Les artisans ont créé des pièces sur le thème des oiseaux spécialement pour cette exposition.





PARCOURS PATRIMOINE

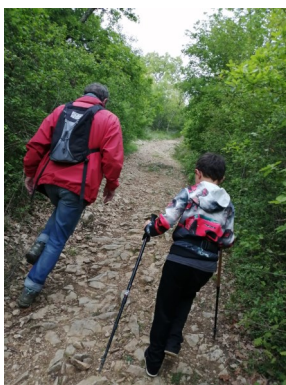
Sept panneaux patrimoniaux ont été installés au mois de février pour donner des explications sur le patrimoine et l'histoire de notre village : remparts, donjon, Grand Presbytère et Musée de la faïence, église et monument aux morts, square Scherb.

À travers ses petites ruelles, découvrez l'histoire du village médiéval qui a la particularité d'être de forme circulaire, on l'appelle « circulade ». Avec ses monuments historiques les plus connus du village, que sont le donjon du XIII^{ème} siècle et l'église St Vidian.



FÊTE DE L'ÉCOTOURISME & FOIRE DE PRINTEMPS

Les 27 et 28 avril étaient dédiés à l'écotourisme avec le samedi, la **randonnée inaugurale** du sentier "du lit de Saint-Vidian à la table d'orientation" et l'**inauguration du parcours patrimoine** avec visite commentée du village.



Le dimanche 28 avril, l'Association des Parents d'Élèves « **Les petits martrais** » & **La Team Martraise** ont organisé la traditionnelle **Foire de printemps**, accueillant une centaine d'exposants, artisans créateurs et vendeurs de vide grenier, autour de ville et cœur de ville. Une journée bien remplie avec restauration sur place et expositions de véhicules anciens. Petits et grands ont pu flâner tout au long de la journée.



ÉVÈNEMENT • LA NUIT DES ÉGLISES >>> 22 JUIN

L'association **Carillons en Comminges** est venue deux fois à l'église Saint-Vidian pour faire un état des lieux du carillon et l'inventaire des cloches. Après ces visites et la sollicitation du label « Halte Chemins de Compostelle », nous avons décidé de monter ensemble un programme d'animations pour la nuit des églises 2024.

La 13^{ème} édition de **La Nuit des églises** aura lieu du 22 juin au 3 juillet 2024 partout en France ! Cela permettrait de mettre en valeur notre église différemment dans un contexte patrimonial et autour des cloches et du carillon, dont nous parlons peu.

Afin de préparer cet événement, nous vous invitons à une mission collective de nettoyage du local du carillon **le samedi 1^{er} juin, de 9h30 à 12h30**.

Un programme à l'étude

- exposition de photos des carillons en Comminges,
- discussions et explications autour d'une cloche tournante que l'association amènerait sur le parvis de l'église,
- visite commentée du clocher et du carillon par l'association,
- visite commentée de l'église,
- intervention musicale par Dick Annegarn,
- Causerie autour du carillon.



VILLAGE ÉTAPE

Labellisation en cours

Faire parler de nous depuis l'autoroute !

Avant la création de l'autoroute, Martres-Tolosane était un passage obligé pour les automobilistes et les vacanciers qui se rendaient dans les Pyrénées. Beaucoup d'entre eux ramenaient un petit souvenir des portes du Comminges : une pièce de faïence.

**VILLAGES ÉTAPES**

FAITES UNE PAUSE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL !

Pour toujours attirer les touristes et les automobilistes dans notre village, les commerçants et les faïenciers ont fait la promotion de leurs activités au travers de panneaux publicitaires sur le bord de l'autoroute. Pour des raisons de sécurité, la réglementation publicitaire est aujourd'hui limitée et beaucoup de ces panneaux publicitaires ont disparu.

En concertation avec les commerçants de Martres-Tolosane depuis 2021, l'équipe municipale a candidaté au label **village étape** afin de faire revenir les automobilistes vers le centre du village.

La commune répond à tous les critères éligibles à ce label :

« Véritable alternative aux aires de services, un Village étape vous propose de faire une halte en toute tranquillité dans un cadre agréable. Vous y trouverez tous les services dont vous aurez besoin. Situé à moins de 5 km ou 5 min. de l'axe routier, le Village étape ne dépasse pas 5 000 habitants et s'attache à conserver son caractère de village ».

<https://www.village-etape.fr/>

L'objectif est de valoriser notre cité créative, de développer la clientèle des commerces du centre-ville, de valoriser le savoir-faire faïencier et artisanal et de redonner à Martres-Tolosane sa place de destination touristique incontournable entre l'agglomération toulousaine et les Pyrénées.

Des aménagements sont en cours pour préparer la saison touristique 2024. Les petits panneaux marrons de signalétique vont être actualisés afin de mettre en avant les nouveaux commerces et services, des toilettes publiques ont été réhabilitées sur la place de la Trinité au centre du village, des tables de pique-nique sont ajoutées aux espaces verts de la commune.

Le 20 mars dernier, l'équipe municipale en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal Cœur de Garonne est allée défendre la candidature de Martres-Tolosane à Paris au Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires à la Défense pour obtenir le label Village étape.

Notre dossier est en cours d'instruction et nous devrions avoir une réponse avant l'été.



Si notre commune reçoit le label, notre identification ira très vite, les panneaux de signalisation indiquant le village étape de Martres-Tolosane seront positionnés avant l'été.

Une rencontre avec les commerçants est donc programmée le 23 mai à 19h30 afin de préparer l'accueil des visiteurs.

Nous vous tiendrons informés via les réseaux sociaux de la réponse officielle.

La saison 2024 s'est ouverte le 1^{er} mars avec l'exposition **Renversant** qui accueillait 6 verriers aux univers différents réunis pour une mise en valeur de la magie du verre dans ce lieu lumineux.

Un beau succès pour cette exposition qui augure une magnifique saison avec la nouvelle exposition qui débute le 6 mai et les nombreuses manifestations organisés dans le Grand presbytère et son jardin extraordinaire.



L'occasion, avec l'arrivée des beaux jours de vous rappeler que l'entrée est libre et que le jardin vous accueille également pour vos moments de détente.

Salvador Cavalle expose du 6 mai au 16 juin

Nous avons le plaisir d'ouvrir les portes du Grand presbytère à un artiste local pour une exposition des ses œuvres du 6 mai au 16 juin, *encore une idée lumineuse !*

Salvador Cavalle présente **Noir d'Ivoire et Blanc papier.**

Un regard d'artiste, avec une lumière qui sublime l'instant et ce qui nous entoure.

Un virtuose, maître de la perspective qui offre un point de vue qui illumine l'interaction du passé et du présent.

Salvador Cavalle et son « pinceau d'expression » explorent toutes les intensités, toutes les transparences.

Dans chaque goutte d'eau, l'artiste contrôle la propagation d'un pigment qui fuse, qui éclate en une aquarelle vivante.

Mais uniquement en noir et blanc.

Usant du noir d'ivoire et ne laissant pour le blanc, aucun espace à l'imprévu !



Salvador Cavalle dans son atelier - 3 Bd de la Magdeleine

cavalle

Salvador



Martres-Tolosane
Le Grand Presbytère

Noir d'ivoire
et
Blanc Papier

**6 mai
16 juin**

ENTREE LIBRE
Ouvert tous les jours 10h-12h30 et 13h30-18h
Le Grand Presbytère - 4 place Henri Dulon
31220 MARTRES-TOLOSANE

MARTRES
TOLOSANE
Renseignements au 05 41 87 64 93

Des nouvelles d'Angonia !!

La **nouvelle saison** printemps/été est déjà en cours et c'est une joie immense de vous revoir à chaque nouveau spectacle, notre salle des fêtes commence d'ailleurs à se faire toute petite puisque vous êtes de plus en plus nombreux et nombreuses à venir nous rendre visite... Merci à vous !

L'espace culturel Angonia voit s'engager ses derniers travaux. Les aménagements intérieurs et scéniques sont en cours et seront terminés à la fin de l'été.

Nous préparons d'ores et déjà l'inauguration pour cet automne.

Médiation culturelle et éducative :

Les rencontres avec la compagnie de théâtre "La collective", pour le projet « La Tribu qui pousse » à l'école Jean de la Fontaine à Martres-Tolosane, continuent de nourrir le projet avec des ateliers "cartographies de l'imaginaire".

Un monde se dessine dans une classe de CP, plusieurs tribus réunies dessinent en toute cohérence et diplomatie leur planète et il y a de quoi faire !

Dix tribus ont poussé entre 2023 et 2024 sur le territoire du Pays Sud Toulousain. Un travail de médiation artistique qui a nourri la création du spectacle quasi éponyme.

Pour plus d'informations [Facebook // La Collective](#)



La Salle des fêtes a accueilli :



La saison a débuté avec le spectacle "**Sensible**" de la Compagnie "Les Hommes Sensibles." Vous avez été nombreux et nombreuses à nous faire part de vos ressentis et vos retours sont toujours bienveillants et bienvenus. C'est toujours intéressant de vous écouter et d'échanger avec vous autour des spectacles.

Croyez-nous c'est nourrissant pour le travail de l'équipe d'Angonia.

"Les Hommes Sensibles" est une compagnie de cirque qui mélange acrobatie, danse, théâtre d'objet, musique, culture Hip-hop et magie (au sens large... très large). Ses artistes ont comme points communs leurs sensibilités.

Pour plus d'informations <https://leshommessensibles.fr>

Ensuite, nous avons accueilli **Mektoub de la CIE La NOUR**. Un puissant solo en scène, un stand-up de cirque. Vous étiez encore nombreux avec les regards fixés sur le plateau. Mouna nous parle à travers différents personnages de ses travers, multiples vies et une seule femme. C'était fort !!

Et la Saison continue, ne perdez pas le fil sur les spectacles, inscrivez-vous à notre newsletter pour les news d'Angonia



Retour des livres surprises en format « poche » !

Ils reviennent, après le succès de cette action lors de la période estivale 2023.

Des nouveautés en format « poche » seront de nouveaux disponibles au prêt.

Qu'est-ce qu'un livre surprise ? C'est un roman emballé tel un paquet cadeau que vous choisissez au hasard, dans un lot proposé et qui laisse place à la surprise du genre littéraire tiré au sort.

Alors osez un livre surprise !!!



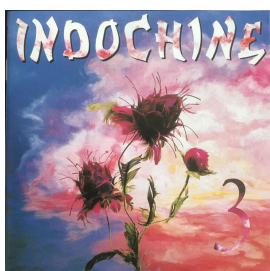
Zoom sur les nouveautés de ce printemps 2024 !

La médiathèque de Martres-Tolosane a fait récemment l'acquisition de nouveautés que ce soit en littérature dont plusieurs romans audios, en musique ou cinéma.

Voici les nouveaux titres musicaux :



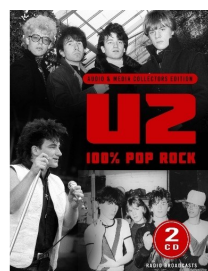
30^{ème} anniversaire • Balavoine



2015 • Indochine



19 Roses • Mel



100% Pop rock • U2



2 bis • Florent Pagny

et les DVD cinématographiques :



Barbie
de Greta Gerwig



Bernadette
de Léa Domenach



Le procès Goldman
de Cédric Kahn



La Règne animal
de Thomas Cailley



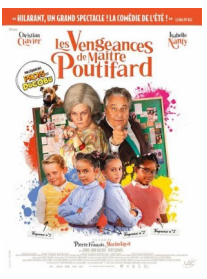
Second tour
d'Albert Dupontel



Une année difficile
de Toledano & Nakache



Mission impossible
de C. McQuarrie



Les vengeances de Maître Poutifard
de P.F. Martin Laval



Encanto



Dingo & Max 2



Miraculous le film

& de nombreux autres ouvrages, films et CD à découvrir.

L'abonnement à la médiathèque municipale est gratuit.
Ouverte au public chaque mardi, mercredi et samedi
de 10h à 12h30 et de 13h à 18h.

La médiathèque municipale accueille tout au long de l'année des expositions temporaires.

A découvrir ce printemps

Exposition «Concours d'art postale» du lecteur du Val 2023

Prêtée par la médiathèque de Nouilles, cette exposition sur le concours d'art postal organisée depuis plusieurs années par l'association des médiathèques du Lauragais appelée le «Lecteur du Val», se fait dans le cadre de l'opération "Dis-moi dix mots".

L'art postal, c'est simple comme une lettre à la poste : prendre une enveloppe (ou de quoi faire une enveloppe), choisir un ou plusieurs mots de la liste proposée chaque année, les illustrer et bien sûr ne pas oublier de l'adresser au lecteur du Val en le timbrant et en le postant. **"Poster, c'est créer ! Si le courrier arrive, c'est gagné !"**

Cette exposition de l'année 2023 est riche en matière de toute sorte : dessin, peinture, collage, calligraphie, broderie etc...

L'exposition est visible jusqu'au 20 juin 2024 à la médiathèque de Martres-Tolosane.



Objet livre • livre-objet

Exposition collective et restitution de la résidence de Théo Revelen-Bernard

L'association PAHLM propose cette exposition sur le territoire Cœur de Garonne et fait une escale à Martres-Tolosane.



Le livre

Objet de culture et de médiation, il est personnel et universel à la fois, intime et partagé, un attachement privé et un bien commun. La pluralité, la diversité de ceux qui s'y expriment et sa libre circulation sont le témoignage de la démocratie, de la liberté comme condition de l'humanité.

Objet livre, *Le livre comme matériau* ▀ **Livre-objet**, *Le livre comme œuvre* ▀ **Le livre projet éditorial** ▀ **Le livre accueillant**

10 lieux d'exposition : Médiathèque de Cazères sur Garonne, Médiathèque du Fousseret, Lycée Martin Malvy à Cazères, Garage Portet à Palaminy, Récobrada à Cazères, Médiathèque de Boussens, Collège Le Plantaurel à Cazères, Epicentre des Amis du Verbe à Martres-Tolosane.

Les éditions et livres-objets de la collection des Abattoirs et de la Médiathèque Départementale ainsi que les livres-objets des artistes invités sont répartis dans les différents lieux d'exposition.



Du côté de l'école maternelle

Les quatre classes de l'école maternelle Jean de la Fontaine se sont mobilisées ensemble pour participer, encore une fois, à de nombreux projets.

Le Carnaval

Avant de partir en vacances d'hiver, nous avons célébré le carnaval, le vendredi 9 février. Petits, moyens et grands ont pu venir déguisés et se sont tous retrouvés pour danser l'après-midi partageant la même cour de récréation. De délicieuses crêpes ont été dégustées tout au long de la journée grâce à la participation des parents.

Toujours sur le même thème, l'**Association des Parents d'élèves "Les petits martrais"** a organisé le Carnaval de Martres-Tolosane samedi 9 mars. Les parents accompagnés de leur enfant sont venus chercher leur déguisement confectionné durant le mois de janvier et février par la classe de Mme Moyne. Les personnes présentes ont participé au défilé encadré par les chars du cortège le long des rues de Martres-Tolosane.



Performance artistique

Jeudi 21 mars, 3 classes ont pris part aux performances organisées par Elena del Vento auteure, graphiste et illustratrice de l'album l'Orage. Cet album est une description visuelle et phonique de ce phénomène naturel. Ainsi, les élèves des classes de M. Bourdon, Mme Mertz et Mme Moyne ont proposé des moments d'écoute des traces sonores et objets musicaux, suivis par des traductions graphiques créées par les enfants eux-mêmes, en passant par le corps. Cet atelier est venu en complément du travail réalisé en classe par chaque professeur et dont le fruit est exposé dans les couloirs de l'école et qui sera réexposé lors du Festival du Livre.

La recette de notre chef *Tarte apéritive au saumon fumé*

Ingrédients pour 8 personnes :

- 2 rouleaux de pâte feuilletée
- 4 c.à.s de crème fraîche épaisse
- 5 tranches de saumon fumé
- 16 brins de ciboulette
- 1 œuf
- Sel & Poivre

Préparation : 30'

Temps et Température de cuisson : 10' à 220°C



Préparation :

- Ciselez la ciboulette
- Coupez les tranches de saumon en lanières
- Déposez la pâte feuilletée sur une plaque de cuisson recouverte d'une feuille de papier sulfurisée
- Tartinez la pâte de crème fraîche épaisse, salez
- Répartissez, sur la crème, les lanières de saumon et la ciboulette, poivrez
- Recouvrez de la seconde pâte feuilletée
- Fouettez légèrement l'œuf, dorez à l'œuf la tarte
- Découpez 20 rayons dans la pâte feuilletée en plaçant un verre au centre
- Entortillez les bandes de pâte sur elles-mêmes
- Enfourez la tarte à 220°C pendant 10 minutes



" Farinez votre pâte avant de la poser sur le papier cuisson pour ne pas qu'elle s'y colle. Cette tarte originale convient aux repas de fêtes et toute l'année ! " André

Du côté de l'école élémentaire

Spectacle de danse à la maison de retraite

Le 9 février, deux classes de l'école ont été invitées par Angonia à voir un spectacle de danse à la maison de retraite. Un danseur et une danseuse ont présenté un duo pour raconter avec leurs corps une rencontre et une histoire d'amour.

Les deux classes ont été ravies d'assister à ce spectacle, d'autant plus qu'elles participent au dispositif « danse à l'école », ce qui leur permet de travailler avec une chorégraphe tout au long de l'année pour préparer un spectacle de fin d'année.



Visite de la mairie et rencontre avec Monsieur le Maire

Au mois de janvier, les 4 classes de CM1-CM2 ont été invitées à la mairie. Les élèves ont rencontré monsieur le Maire ainsi que des conseillers municipaux pour qu'ils leur expliquent le fonctionnement de la commune de Martres. Ce fut un échange très intéressant car les élèves ont compris comment est gérée la commune de Martres et les prérogatives d'un maire d'une commune. Ils ont aussi posé beaucoup de questions à M. Gojard, notamment sur les raisons de son engagement et la charge de travail que représente la gestion d'une commune.

Une initiative à renouveler !



Sensibilisation au handisport

Dans le cadre des journées olympiques et paralympiques, au gymnase municipal, les élèves de cycle III ont participé à une sensibilisation au handicap par le sport avec le Club ASEI Sports

Les élèves ont pu s'initier au FOOT FAUTEUIL, à la BOCCIA et au TORBALL.

Merci à Loïc et Ludwig pour leur passion et leur pédagogie !



Ambre, une jeune martraise au Salon de l'agriculture

Ambre vient nous raconter son aventure, elle porte fièrement sous son bras la veste bleue que les élèves des lycées portaient au Salon de l'agriculture 2024 à Paris.

Ambre a 18 ans, martraise, elle a suivi sa scolarité à l'école Jean de La Fontaine du village, poursuivi au collège de Cazères et rapidement, comme chacun, il faut après la classe de 3^{ème} choisir une voie. Si Ambre à 14 ans se rêve pompiers, sa passion pour les chevaux la mène « un peu par hasard » vers la filière agricole, elle se dirige vers un bac pro au lycée agricole de Mirande, dans le Gers. Elle y découvre une passion, l'élevage des vaches laitières et la culture des céréales. Au gré de ses études, de l'expérience auprès de l'exploitation pédagogique du lycée et des stages effectués à la ferme de Saint-Vidian, Ambre a trouvé sa voie, sa vocation ! Et obtenu son bac pro en 2023.

Une passion au service de son village

Pendant cette période, Ambre participe dans le cadre d'un Engagement citoyen bénévole à l'entretien du jardin pédagogique de Martres-Tolosane. Elle y retrouve Philippe ARASSE, Educateur sportif de l'école en charge du jardin pédagogique. Elle y travaille, sur son temps libre, avec rigueur et enthousiasme et s'initie à l'agriculture biologique. Cet engagement citoyen lui apportera une note optionnelle de 19/20 dans le cadre de son baccalauréat.

Bonjour Ambre, raconte-nous le parcours qui t'a mené, à tout juste 18 ans, au Salon de l'Agriculture de Paris ?

C'était un rêve. Plusieurs fois j'ai tenté ma chance depuis mon entrée au lycée de Mirande mais sans succès. En 1^{ère} année de BTS Analyse conduite stratégie d'une exploitation agricole à Vic en Bigorre (Hautes-Pyrénées) depuis septembre 2023, j'ai été choisie pour faire partie de la délégation de 6 élèves accompagnés de 3 enseignants et amener une des vaches de l'exploitation pédagogique, « Ostrale » une brune des Alpes, au concours du Salon de l'Agriculture de Paris.

Avant d'accéder à ce rêve, il convient de préparer le voyage et de le financer : transport et hébergement, mais également le transport de l'animal pour un budget total de 9000€. Ambre et ses camarades se lancent à la conquête de quelques sponsors pour boucler ce budget. Elle obtiendra le soutien de commerçants martrains : Super U et l'Instant plaisir.

Après quelques aléas de transport pour Ostrale, toute l'équipe arrive à Paris pour concourir au 60^{ème} Salon International de l'Agriculture de Paris, du mardi 27 février au dimanche 3 mars.

Le rêve est là !

Cette expérience a-t-elle été à la hauteur de tes espérances ?

OUI ! C'était une expérience intense et fatigante mais une magnifique expérience.

Les journées commençaient très tôt pour s'occuper d'Ostrale et la sollicitation sur le stand proposé était sans interruption. Bien que nous ayons formé des groupes de deux permettant de se relayer, nous n'avons pas eu beaucoup de pause, mais qu'importe nous n'étions pas là pour ça.



Ambre est accroupie à droite

Quelles ont été vos missions durant ces 6 jours de Salon ?

Nous avons représenté notre lycée et nous devons présenter plusieurs projets qui nous ont classé 8^{ème} sur 13 établissements, dans la section des vaches laitières. Nous n'avons pas eu le temps de visiter le reste du salon, ou très peu. Nous étions très occupés entre la traite du matin et la traite du soir, par notre stand et par Ostrale. Ce n'est pas grave, l'expérience était géniale. Nous avons en plus eu la chance de visiter Paris le lundi avant de rentrer.

Quels sont tes projets d'avenir Ambre ?

Je veux obtenir mon BTS et poursuivre mes études pour avoir toutes les compétences et devenir exploitante agricole, avec des vaches laitières et la culture des céréales. Je suis actuellement mes études, mes stages et suis également engagée auprès du service de remplacement de la Chambre d'agriculture pour enrichir mon expérience.

Les exercices du concours SIA 2024

I • Vidéo de présentation : 16,2/20

Voir sur Instagram @jmonnetvic "C dans l'élevage".

II • Manipulation de l'animal en toute sécurité : 14,8/20

Un exercice complexe effectué par un camarade et commenté par Ambre avec présentation de son lycée et de sa formation "j'ai dû improviser également quand Ostrale était un peu paresseuse dans l'exercice de manipulation".

III • Grand ring : 13,3/20

Présentation en espagnol du lycée et de la formation avec Ostrale, en musique des Pyrénées par un des élèves à la trompette.

IV • Comportement du groupe sur le salon : 19/20

V • Qualité des animations proposées sur le stand : 15/20
Jeux et quiz pour petits et grands.



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES



Ulises VALIENTE PACHECO

1^{er} février

D'autres naissances sont recensées sur cette période mais les familles ne souhaitent pas de publication.

Félicitations aux heureux parents !

PACS



Laurence RILBA
& Paul DAURIAC

16 janvier

Félicitations aux amoureux !

DÉCÉS



Anaïs BRUNO

16 mars

Jean-Claude ROUSSIN

10 février

Raymonde PUGIBET

1^{er} avril

Berthe TRESCAZES

12 avril

Sincères condoléances aux familles.

Une date à retenir

**La collecte de sang par
l'Établissement Français du Sang
revient à Martres !**

INFOS MAIRIE

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au mercredi

9h à 12h / 13h30 à 17h30

Judi 9h à 12h / 15h à 17h30

Vendredi 9h à 12h / 13h30 à 17h



12 Boulevard de la Magdeleine
31220 Martres-Tolosane



contact@mairie-martres-tolosane.fr



05 61 98 80 02



www.mairie-martres-tolosane.fr



@MartresTolosane31220



#MartresTolosane



Martres Tolosane

Service urbanisme - Horaires d'ouverture au public : lundi, mardi & vendredi de 9h à 12h, uniquement sur rdv en dehors de ces horaires, fermé le mercredi après-midi.

Médiathèque Municipale

Rue du Portail

Horaires d'ouverture au public
mardi, mercredi & samedi
10h à 12h30 et 13h à 18h

Musée de la faïence

Place Henri Dulion (Office de tourisme)

Ouvert de mars à décembre,
mêmes horaires d'ouverture que l'office.



Museefaiencemartrestolosane



Musee.faience.Martres.Tolosane

Grand Presbytère

Place Henri Dulion



@legrandpresbytere



Legrandpresbytere



Legrandpresbytere
Martres-Tolosane

ANGONIA Espace Culturel



@EspaceCulturelAngonia



espaceculturelangonia

Permanences Partenaires

La Mission locale

Permanence sur RDV

Contact : 09 70 22 05 00

La Maison des Solidarités

Permanences sur RDV

Contact : 05 61 98 44 70

Permanence numérique

Permanence sur RDV

Contact : 06 82 10 14 48

Martres-Tolosane

24/25/26 Mai 2024

FÊTE

de la Trinité



VENDREDI 24

20H30 : MATCH DES DIABLES ROUGES EN HOMMAGE À COCO

21H30 : RETRAITE AUX FLAMBEAUX

23H00 : SOIRÉE DANCEFLOOR BY PRONIGHT AVEC



SAMEDI 25

14H00 : SORTIES VÉLO FAMILIALE TOURISTIQUE VTT - CYCLOSPORTIVE

15H00 : CONCOURS AMICAL DE PÉTANQUE EN DOUBLETTE

23H00 : SOIRÉE DANSANTE PAR

ELIXIR *Le Show*

DIMANCHE 26

08H30 : RECONSTITUTION HISTORIQUE ET RELIGIEUSE DE LA BATAILLE DE SAINT-VIDIAN

13H00 : REPAS DE LA ST VIDIAN GÉRÉ PAR LA TEAM

18H00 : APÉRITIF



CETTE MANIFESTATION VOUS EST PROPOSÉE PAR LA TEAM (TRUPE ÉVÉNEMENTIELLE D'ANIMATION MARTRAISE) AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE DE MARTRES-TOLOSANE

